

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 19 novembre 2020

Début du conseil d'école : **18h**

Lieu : en partie en présentiel salle des maitres (bâtiment 3 Moulins), en partie en distanciel

Présent :

Mairie : M. Cadas, maire, Mme Bousquet adjointe à la mairie chargé des écoles

Le directeur de l'école: Mr Dumont

Les enseignants de l'école

Les représentants des parents d'élèves FCPE

Excusés :

Mme l'Inspectrice

1. Règlement intérieur

Le règlement intérieur avait été envoyé à chaque participant avant le conseil d'école. Pas de changement par rapport à l'année précédente.

Le règlement est voté à l'unanimité.

2. Sécurité

Les exercices incendies se sont bien déroulés.

Un exercice PPMS confinement-attentat a eu lieu sur le bâtiment 3 Moulins. Les élèves ont été réceptifs et coopérants Certains points restent à améliorer, c'est le but des exercices. Cela est remonté à l'inspection par l'intermédiaire d'un logiciel.

3. Vie de l'école

- **Prévision d'effectif** pour la prochaine rentrée: 91 CP arrivent et 81 à 82 CM2 quittent l'établissement.

Cette année il y a 6 arrivées après la rentrée.

Il y aura certainement encore 16 classes l'année prochaine.

- **Gestion de la rentrée**

Le confinement /déconfinement de l'année dernière a eu des répercussions sur cette rentrée:

L'écart entre les élèves en difficulté et les élèves les plus en réussite a augmenté. Le confinement n'a pas amené de nouveaux élèves décrocheurs, mais a confirmé ceux qui étaient déjà en risque de décrochage.

Les enseignantes de CP ont remarqué que les élèves ont encore une attitude d'élève de GS dans leur comportement vis-à-vis du travail: manque d'attention, de concentration,...

L'école apporte des réponses: les cycles 2 (CP, CE1, CE2) ont accentué le travail en français et mathématiques en début d'année (demande de l'inspection). Les enseignants sont vigilants et apportent une aide différenciée, des séances d' APC en fonction des besoins.

- **Actions éducatives réalisées et projets**

L'école continue d'élaborer différents projets, malgré la situation sanitaire et Vigipirate. Nous espérons pouvoir les réaliser dès que la situation s'améliorera. Malgré les mesures sanitaires, nous pouvons toujours accueillir des intervenants dans les classes en respectant le protocole sanitaire.

- CP

Les classes ont pu faire la sortie vendange car avant le reconfinement, mais ont annulé la sortie concert à la Halles aux Grains.

- CE1

Mme Abraham à un projet de travail touchant différentes formes d'art à travers le temps avec une sortie et un spectacle en fin d'année.

Rencontre avec une illustratrice en avril.

- CE2

Intervention d'un animateur en biodiversité

Réservation pour un spectacle de danse et théâtre début 2021

Visite de l'exposition sur les herbiers à la médiathèque

- CE1-CE2/CM1

Rencontre avec 2 peintres bénévoles et production d'une exposition à la médiathèque

○ CM2

La visite prévue au musée Saint Raymond a été annulée. Mais le musée a proposé l'intervention d'un animateur en vidéo-conférence sur le thème des héros de la mythologie grecque comparés aux héros modernes.

Les CM2 prévoient une sortie piscine en décembre

Une sortie théâtre (le malade imaginaire) est prévue en janvier.

• **Place dans la cour**

La partie préau n'est pas utilisable car "accidentogène". Il y a un ascenseur et une rampe d'accès handicapé. Depuis que nous décalons les récréations, le problème de place ne se pose plus.

• **Problème de violence**

Il a une baisse de la violence en ce début d'année. Tous les problèmes ne sont pas réglés. Il y a toujours de temps en temps des "embrouilles" entre certains élèves, mais cela est gérable d'autant que la majorité des familles vont dans le même sens que l'école et travaillent avec nous. Cela contribue à restaurer le calme. Les récréations étant décalées, il y a moins d'élèves dans la cour donc celle-ci sont plus calmes. Les enseignants vont d'ailleurs certainement garder ce fonctionnement après la crise sanitaire.

4. Questions pour la mairie

Concernant les zones d'ombre et l'agrandissement de la cour, M. Cadas et Mme Bousquet nous informent que cela va s'inscrire dans un projet plus grand. Les élus vont rencontrer les enseignants, puis il y aura des concertations avec toutes les parties concernées dont les représentants de parents d'élèves.

Chaleur dans les classes.

En fin d'année, les classes étaient peu chargées, les faux plafonds isolants n'ont été installés que durant l'été donc il n'y a pas assez de recul pour en vérifier l'efficacité. Les classes sont équipées de ventilateurs.

La situation sanitaire interdit la mise en marche de la ventilation double flux et l'utilisation des ventilateurs.

L'installation des plafonds a toutefois permis une meilleure insonorisation des classes et un meilleur éclairage.

Un test de la qualité de l'air a été effectué en janvier 2019: le taux de CO2 était apparemment trop fort. Un bilan a été déposé en mairie qui va voir avec les services concernés à améliorer quelques points.

Le technicien avait parlé de la possibilité d'installation d'un voyant dans les classes afin d'alerter lorsque le seuil serait dépassé. La mairie va se renseigner.

Problème du temps de repas à la cantine.

Les enseignants ont accepté de tester provisoirement un décalage de 15 mn pour les élèves d'Ayguière (11h30-13h30 au lieu de 11h45-13h45). Les semaines actuelles ayant été perturbées, d'autres mesures ayant été mises en place (lettre de la mairie demandant aux parents en télétravail de ne pas mettre systématiquement l'enfant à la cantine, travail au sein de l'équipe d'animation), nous ne pouvons pas dire si cela a joué pleinement sur le fait que les élèves ne sortent pas en retard de la cantine.

Les enseignants et la direction de l'ALAE se rencontrent vendredi 21/11 pour en parler et faire le point. Suite à cette rencontre, M. Dumont fera un retour écrit à la mairie et à l'association de parents d'élèves.

D'ores et déjà les enseignants des classes concernées font remonter que cela perturbe l'organisation des apprentissages en réduisant la matinée propices aux apprentissages et en allongeant l'après-midi notamment pour les élèves bénéficiant de l'APC. Cela oblige aussi à "couper" une séance d'apprentissage et à la reprendre l'après-midi.